

Thuin, le 18 novembre 2020



Association sans but lucratif

Sous le haut patronage de
S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et
au COIB

Fédération Sportive reconnue
par l'Exécutif de la
Communauté Française

Mesdames, Messieurs, Membres et
Tireurs de l'URSTBF

Conseil d'Administration

Concerne : Informations concernant application décret confinement et fermeture des installations sportives.

Mesdames, Messieurs, responsables de club, membres et tireurs de l'URSTBF,

Suite aux décisions prises par nos autorités de tutelle et notamment l'interdiction aux sportifs de plus de 12 ans de pratiquer une activité sportive, entraînements compris et de garder les infrastructures "outdoor" fermées jusqu'au 13 décembre, nous tenons à préciser certains points.

En effet, l'accumulation des communiqués, des procédures souvent discordantes et non justifiées peut semer le trouble dans de nombreux esprits; nous avons toujours optés pour vous retransmettre ces informations, de même que les différents communiqués émanant de l'AISF.

Mais devant les nombreuses questions, légitimes, émanant soit de clubs, soit de tireurs, nous rappelons fermement que :

- * conformément aux directives de notre Ministre, les installations de tir resteront fermées jusqu'au 13 décembre 2020.
- * aucune activité sportive ne peut être exercée en "outdoor", à l'exception pour des tireurs de moins de 12 ans.
- * cette interdiction concerne TOUS les stands et installations sportives
- * à partir du 13 décembre de nouvelles décisions ou procédures devraient être mises en place.
- * d'ici là et comme le rappelle l'AISF suite à l'interrogation de l'un de nos membres :

*L'arrêté ministériel et le protocole pour le sport courent jusqu'au 13 décembre inclus. Jusqu'à cette date, l'activité physique et sportive, dans un cadre organisé, est interdite pour les 12 ans et plus.
Nous ne savons pas encore ce qu'il en sera après le 13 décembre.*

Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile Francophone asbl
Siège social: rue 't Serstevens 4 – B-6530 THUIN

Nous comprenons les difficultés que cette situation peut engendrer dans vos clubs, tout comme dans de nombreux commerces ou activités commerciales, mais il y va de la sécurité sanitaire de tous et nous tenons à vous remercier pour votre compréhension.

Vous trouverez également sur notre site copie du courrier adressé par notre fédération tant à la Ministre des Sports, qu'au Ministre de la Justice et des Gouverneurs francophones afin d'obtenir un assouplissement des obligations liées à notre pratique sportive.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant du suivi de nos démarches, et d'ici-là rester prudent et prenez soin de vous et de vos proches.

Recevez, Mesdames, Messieurs, responsables de club, membres et tireurs de l'URSTBF, l'expression de nos salutations sportives.

Pour le Conseil d'Administration,
Joël ROBIN Président

